



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94466>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **25-94466**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE L YONNE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de dépollution de la décharge de la RN151

Description : Le présent contrat concerne les travaux de dépollution de la décharge de la RN151

Identifiant de la procédure : af92acc6-451d-4b72-9879-2f7d76048465

Identifiant interne : 2025115A

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure utilisée en l'espèce est un petit lot passé en procédure adaptée, en application de l'article R2123-1-2° du Code de la Commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45112340 Travaux de décontamination du sol

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112320 Travaux de mise en condition du terrain

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : RN151

Ville : Auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 999,500 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

MAPA - La procédure utilisée en l'espèce est un petit lot passé en procédure adaptée, en application de l'article R2123-1-2° du Code de la Commande publique.

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : travaux de tri, d'excavation et de chargement de terres polluées

Description : Le présent lot concerne les travaux travaux de tri, d'excavation et de chargement de terres polluées

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112340 Travaux de décontamination du sol

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112320 Travaux de mise en condition du terrain

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 108,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : noté sur 65 points et jugé au regard du montant total du DQE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : noté sur 20 points et jugé au regard des éléments figurant dans le cadre de réponse ou mémoire technique du candidat au moyens des sous-critères renseignées à l'article 7-3 du règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : noté sur 15 points au regard du délai d'exécution proposé par le candidat à l'article 5-2 de l'acte d'engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/09/2025 à 13:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, le référé contractuel pourra être exercé, une fois le contrat conclu, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat. A défaut de publication d'un tel avis, le référé contractuel pourra être intenté, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L.551-1 du Code de la Justice administrative. Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. Recours pour excès de pouvoir peut être introduit le cas échéant dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision d'infructuosité, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. o Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

Introduction d'une demande devant le Préfet de l'Yonne : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui traite les offres : DEPARTEMENT DE L YONNE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux d'évacuation, transport et traitement des déchets issus d'une décharge

Description : Le présent lot concerne les travaux d'évacuation de transport et de traitement des déchets issus d'une décharge

Identifiant interne : 2025115A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112340 Travaux de décontamination du sol

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112320 Travaux de mise en condition du terrain

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : noté sur 80 points il sera jugé au regard du montant total du DQE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 80

Critère :

Type : Qualité

Description : noté sur 20 points et sera jugé au regard des éléments de réponses figurant dans le cadre de réponse (et/ou le mémoire technique) au moyen des sous-critères identifiés à l'article 7-3 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/09/2025 à 13:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, le référé contractuel pourra être exercé, une fois le contrat conclu, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat. A défaut de publication d'un tel avis, le référé contractuel pourra être intenté, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L.551-1 du Code de la Justice administrative. o Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. Recours pour excès de pouvoir peut être introduit le cas échéant dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision d'infructuosité, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. Introduction d'une demande devant le Préfet de l'Yonne : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales.

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :
DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : DEPARTEMENT DE L YONNE

Organisation qui traite les offres : DEPARTEMENT DE L YONNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE L YONNE

Numéro d'enregistrement : 22890001500238

Adresse postale : Conseil Départemental de l'Yonne 16-18 boulevard de la marne

Ville : Auxerre cedex

Code postal : 89089

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Adresse électronique : scp@yonne.fr

Téléphone : +33386728807

Profil de l'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Adresse postale : 22, rue d'Assas BP 61616

Ville : Dijon

Code postal : 21016

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : +33380739100

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4cdf19a4-da7b-47e6-b32e-193baa7b5e77 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/08/2025 à 16:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/08/2025